

LA PREFECTURE APOSTOLIQUE DE HEARST, ONT.

Le Saint-Siège a érigé en mai dernier une préfecture apostolique détachée du diocèse d'Haileybury. Le premier titulaire en est M. le chanoine Joseph Hallé, de l'archevêché de Québec, et le chef-lieu la ville naissante de Hearst, Ont., sur le Transcontinental au nord du lac Supérieur. Elle est bornée au nord par la Baie d'Hudson, à l'est par le diocèse d'Haileybury, au sud par le diocèse du Sault-Ste-Marie, à l'ouest par le diocèse de Saint-Boniface et le vicariat apostolique du Keewatin.

Dans ce vaste territoire qui, du sud au nord, compte jusqu'à près de 150 lieues et, de l'est à l'ouest, plus de 60, il y a trois prêtres séculiers, deux Jésuites et six ou sept Oblats. Ces missionnaires desservent les colons canadiens-français, éparpillés ça et là dans les quelques éclaircies qu'ils ouvrent dans la forêt profonde, et quelques missions sauvages.

Le préfet apostolique, bien que n'étant pas évêque, est l'Ordinaire du territoire qui lui est confié, et y exerce généralement tous les pouvoirs accordés par le Droit canonique aux évêques, comme donner la confirmation, conférer la tonsure et les ordres mineurs, consacrer les calices et les pierres d'autels, etc. Il a droit à tous les insignes et priviléges du premier ordre des Protonotaires Apostoliques, appelés participants.

Nos sincères félicitations à Mgr Hallé et nos meilleurs souhaits de fruits apostoliques dans le nouveau et vaste champ d'action que le Saint-Père vient de confier à son zèle ardent et éclairé.

“LE CANADA APOSTOLIQUE” (1)

Ce livre est à la fois l'un des plus simples et des plus étonnantes qu'on ait publiés au Canada. Encore que l'auteur touche de très près au Devoir, nous n'éprouvons aucune gêne à louer son ouvrage, car sa personne, son talent, la patience avec laquelle il a recueilli ses documents, l'art avec lequel il les a mis en oeuvre, disparaissent devant la splendeur du tableau qu'il nous a révélé et dont l'éclat, je crois pouvoir l'écrire, a été pour lui-même une sorte de révélation.

Au fond, l'on pourrait dire du Canada apostolique qu'il n'est que l'illustration et l'éblouissante justification de deux ou trois paragraphes du discours de Notre-Dame. Mais l'orateur, si assuré qu'il fût ce soir-là de l'exactitude de sa thèse sur la fécondité de l'apostolat franco-canadien, ne savait pas encore toute la richesse de la matière qu'il eût pu invoquer à son appui. Ce n'est qu'à force de compulser les documents, de rap-

(1) On peut adresser les demandes au “Comité de Propagande Le Vérendrye”, 39 avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.—Prix : 25 et 50 sous, selon la qualité du papier.